



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

RELEVÉ DE DÉCISIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

16 AVRIL 2021

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Michel GONIN, Caroline GUELON, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Serge THEALLIER, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ.

Absents excusés :

Ludovic COMBE, Éric CABROLIER, Daniel BERTHUCAT, Didier CORNET, Serge FAYET, Michel COUPERIER, Sylvain HERMAN, Daniel BALISONI.

Membres ayant donné procuration :

Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Thomas BARNERIAS est désigné secrétaire de séance.

1) RELEVÉ DE DÉCISIONS (RD) DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021 (D)

Décision du Bureau Communautaire : Approbation à l'unanimité.

2) RELEVÉ DE DÉCISIONS (RD) DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2021 (D)

Décision du Bureau Communautaire : Approbation à l'unanimité.

3) APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT DE L'ESPACE FRANCE SERVICE (EFS) - FABRIQUE DE TERRITOIRE DE COURPIERE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'UNION EUROPÉENNE (D)

Rapporteur : Pierre ROZE

L'État a attribué une subvention de 99 999,00 euros à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne le 6 juillet 2020, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020, pour la création de l'EFS-Fabrique de territoire de COURPIÈRE.

En outre, deux autres subventions ont été sollicitées fin 2020 :

- Auprès de l'État, dans le cadre du plan de relance, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), à hauteur de 77 500,00 euros. Cette demande est toujours en cours d'instruction ;
- Auprès d'Action Logement, dans le cadre de son Plan d'investissement volontaire, à hauteur de 17 500,00 euros. Le caractère de cette subvention demeure à ce jour très hypothétique.

Au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD), le montant total de l'opération est estimé à 310 000 euros (ingénierie, travaux, matériels informatiques et mobiliers).

Comme indiqué dans le plan de financement ci-dessous, un autre financement semble aujourd'hui mobilisable dans le cadre du Leader porté par le Parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez dont l'enveloppe financière va prochainement être alimentée pour les deux prochaines années, au titre des fiches-actions 1-2 « Réinventer les centres-bourgs par des

Dépenses		Recettes	
Ingénierie	26 498,00 €	État - DETR 2020	99 999,00 €
Maître d'œuvre	22 500,00 €	État - DSIL	77 500,00 €
Contrôle technique, CSPS et diagnostic amiante	3 998,00 €	Union européenne - Leader	70 501,00 €
Travaux - Stade APD	228 500,00 €	Autofinancement	62 000,00 €
Électricité	43 000,00 €		
Placo / peinture	75 500,00 €		
Plomberie / chauffage	66 000,00 €		
Sols	20 300,00 €		
Menuiserie	23 700,00 €		
Travaux - Aléas	22 850,00 €		
Matériels informatiques et techniques	22 152,00 €		
10 postes informatiques et techniques	10 000,00 €		
Imprimante	5 000,00 €		
Fab Lab	7 152,00 €		
Mobiliers	10 000,00 €		
TOTAL	310 000,00 €	TOTAL	310 000,00 €

opérations d'aménagement innovantes et ambitieuses » et 3-1 « Développer les outils et les usages numériques ».

Le Bureau Communautaire :

- **Approuve** le nouveau plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter la subvention correspondante auprès l'Union européenne ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Décision du Bureau Communautaire : Approbation à l'unanimité. Délibération à produire.

4) **INTERVENTION CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)**

Intervention de Jean-Michel BOSSARD

Olivier CHAMBON rappelle les contraintes de calendrier fixées par l'Etat.

Il est rappelé que le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) couvre l'ensemble de la mandature et est exclusivement signé avec l'Etat. Il s'agit d'élaborer un accord de préfiguration avec l'Etat puis d'identifier les cosignataires.

Jean-Michel BOSSARD fait état des dossiers intercommunaux et communaux recensés à ce jour.

5) **QUESTIONS DIVERSES**

- **COUTELLIA**

La gestion du prochain salon (2021) sera assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) assurera probablement aussi le salon de 2022.

Dès cette année et suite à un accord avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), il conviendra de rémunérer le prestataire chargé d'animer l'évènement. Cette nouvelle charge viendra en substitution de la subvention que Thiers Dore et Montagne (TDM) versait jusqu'à lors.

Le montant de la prestation étant supérieur à la subvention, il convient de solliciter une subvention de 7 000€ auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Décision du Bureau Communautaire : Délibération à produire pour solliciter une subvention auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

- **ORGANISATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) DU PUY-DE-DÔME**

Au travers d'un courrier du Président du Conseil départemental à destination des Présidents d'Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), la Communauté de

communes est sollicitée pour accueillir le contrôleur Général du SDIS dans la perspective de présenter aux élus l'organisation du SDIS.

Décision du Bureau Communautaire : Accueillir le directeur départemental (Jean-Philippe RIVIERE et solliciter la présence d'un élu du Département en Bureau Communautaire).

- **SITUATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SOCIALE DE LA REGION DE BILLOM**

Il est rappelé que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) est concernée par l'activité du syndicat au travers de la Commune de St Flour.

Par un courrier, le syndicat alerte ses membres sur une situation financière dégradée et informe de l'éventualité de faire appel aux collectivités pour soutenir financièrement l'activité dans les mois qui viennent.

Décision du Bureau Communautaire : Pas de délibération à produire. Information (courrier à joindre au Relevé de Décisions)

- **PROJET DE REHABILITATION DU SOMMET DU MONTONCEL**

Jean Eric GARRET et Caroline GUELON présentent la situation du sommet du MONTONCEL, s'étendant sur 5 communes et 3 départements.

En concertation, les maires des Communes concernées proposent d'aménager un site (signalétique et panorama) et suggèrent que Thiers Dore et Montagne (TDM) soit le porteur de projet.

Décision du Bureau Communautaire : Approbation du principe de l'acquisition de l'ensemble des parcelles. Délibération de Conseil Communautaire à programmer (avec photos)

- **DEFI ALLIER**

Le pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, dont l'agence d'urbanisme est la structure d'animation, porte depuis plusieurs années des réflexions autour de la rivière Allier.

L'Agence d'urbanisme souhaite rencontrer les EPCI membres du Pôle, afin de leur présenter les travaux réalisés pour envisager les suites à l'échelle du Pôle.

Compte tenu des différentes réflexions en cours sur TDM, notamment l'étude vélo dans la Vallée de la Dore, la question du tourisme autour de la rivière ainsi que les espaces naturels autour de la Dore (peupleraie d'Iloa, Bec de Dore...), il semble important d'avoir en perspective les travaux du pôle métropolitain autour de l'Allier.

Décision du Bureau Communautaire : Il est proposé d'accueillir l'Agence d'Urbanisme en Bureau Communautaire. Accueil à programmer.